



## PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Aurillac, le 1<sup>er</sup> mars 2022

*Pôle architecture et  
patrimoines*

L'architecte des bâtiments de France,  
chef de l'UDAP du Cantal

Unité départementale de  
l'architecture et du  
patrimoine du Cantal

à

Affaire suivie par : Serge FOURNIAUD

☎ : 04 71 45 59 10

✉ : serge.fourniaud@culture.gouv.fr

DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES  
UD-LAL/MEA

Pôle Autorité Environnementale

7 rue Léo Lagrange

63 035 CLERMONT FERRAND Cédex

Réf. : SF/SR 02.22

A l'attention de Christelle BARBIER

Objet : Projet éolien de CHAZOTTES – RAGEADE  
2<sup>ème</sup> demande d'avis  
Ally (43) ; Saint-Austremoine (43) ; Rageade (15)  
Demande d'autorisation Environnementale

Dans le cadre du projet éolien de Chazottes-Rageade, vous sollicitez mon avis sur le dossier (complété en décembre 2021) de demande environnementale présenté par la société BORALEX CHAZOTTES RAGEADE SARL.

L'impact paysager des éoliennes présentes sur ce secteur (Parc éolien de la Chapelle Laurent, Parc éolien d'Ally Mercoeur, Parc éolien de Rageade) est déjà très important depuis les villages environnants et notamment ceux possédant des monuments historiques.

La mise en place d'éoliennes supplémentaires va générer une saturation de l'espace qu'il convient de tempérer par une recherche de cohérence avec les parcs éoliens actuels.

Afin de limiter l'impact sur le paysage, il est indispensable de conserver les mêmes hauteurs d'éoliennes que celles déjà présentes sur les parcs éoliens environnants, soit dans le cas présent 145 mètres en bout de pales.

### Infrastructures des aérogénérateurs :

Le terrain d'assiette du projet sera conservé au plus près, sans remblais excessifs, les fondations et plate-formes seront réalisées au plus près du terrain naturel, afin d'adapter au mieux les constructions à la topographie existante et de supprimer les talus artificiels. Les éoliennes seront de teinte grise (RAL 7040 ; RAL 7042), les chemins d'accès et les stationnements seront traités en concassés de cailloux, terre et herbe.

### Démantèlement et remise en état :

Les pièces écrites relatives au démantèlement seront respectées.

En conséquence, j'émet un avis favorable au projet éolien de Chazottes-Rageade sous réserves des prescriptions ci-dessus.

L'architecte des bâtiments de France,  
Chef de l'UDAP du Cantal

Anne-France BOREL